

**RAPPORT DE LA COMMISSION ÉPISCOPALE
POUR L'UNITÉ CHRÉTIENNE, LES RELATIONS RELIGIEUSES
AVEC LES JUIFS ET LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX
2007-2008**

1. La Commission épiscopale pour l'unité chrétienne, les relations religieuses avec les juifs et le dialogue interreligieux a tenu trois séances de travail en 2007-2008 (27 novembre, 13 mars et 2 juin), en plus d'un dîner avec les observateurs œcuméniques venus assister à l'Assemblée plénière 2007.
2. Comme on avait demandé de mieux faire connaître le travail des divers groupes de dialogue, la Commission a établi des hyperliens avec le site Internet du Centre canadien d'œcuménisme et les rapports des divers dialogues et leurs déclarations approuvées y sont maintenant affichés.
3. La CECC participe désormais de manière officielle au dialogue entre l'Église catholique nationale polonaise et l'Église catholique, qui se poursuit aux États-Unis : Mgr Matthew Ustrzycki s'est joint à ce dialogue.
4. Le groupe de travail entre l'Église catholique et l'*Evangelical Fellowship of Canada* a été mis sur pied et Mgr Jean-Louis Plouffe est disposé à diriger la délégation catholique. Ce groupe a pour mandat d'explorer et de recommander des champs de dialogue, de suggérer des sujets/questions, des initiatives et des projets conjoints et de préparer des recommandations sur les paramètres d'un projet de dialogue officiel.
5. Pour donner suite à une orientation formulée par les dernières Assemblées plénières, la Commission continue de faire des ouvertures à l'Église luthérienne évangélique au Canada dans l'espoir de rétablir un dialogue rompu dans les années qui ont suivi la publication en 1999 de la Déclaration commune sur *La justification par la foi au moyen de la grâce*. Les relations officielles n'ont toujours pas été rétablies.
6. Voici les projets en cours et ceux qui ont été complétés:
 - a) La Commission continue de suivre les différents dialogues œcuméniques et les conversations interreligieuses auxquels participe actuellement la CECC¹ et de favoriser l'échange régulier et continu de l'information.
 - b) La Commission a poursuivi le processus de mise à jour des nominations de représentants de la CECC auprès des dialogues œcuméniques et des conversations interreligieuses.

¹ Pour un tableau d'ensemble des dialogues œcuméniques et conversations interreligieuses, voir l'Annexe A.

- c) Pour donner suite aux recommandations formulées par les membres catholiques des dialogues au Forum de juin 2007, la Commission a adopté la motion que voici : « Qu'on incorpore au mandat de la Commission et qu'on prévoie à son budget l'organisation d'au moins une rencontre tous les trois ans avec tous les membres catholiques des dialogues ». La Commission a aussi accepté de suivre de plus près le travail et les questions traitées par chacun des dialogues, en s'arrêtant plus particulièrement à l'un d'entre eux à chacune de ses réunions. On a commencé par la Consultation canadienne entre les chrétiens et les juifs, dont les travaux figurent également à l'ordre du jour de notre Assemblée plénière.
- d) On est à compiler une liste des responsables diocésains de l'œcuménisme. Une fois la liste complétée, elle servira à solliciter la participation des diocèses et à recueillir leurs questions et leurs suggestions. Cette base de données nous fournira aussi un bassin de candidats à nommer aux dialogues.
- e) La Commission continue d'examiner la collaboration de la CECC avec le Conseil canadien des Églises (CCÉ), son conseil de direction et ses divers comités et commissions.
- f) Pour mieux orienter les représentants catholiques, la Commission a élaboré des mandats qui expliquent clairement les attentes et les procédures aux personnes nommées par la CECC à chacun des dialogues œcuméniques et interreligieux.
- g) Sur la recommandation des membres du Dialogue des évêques anglicans et catholiques, et avec les encouragements de M. le cardinal Walter Kasper, la Commission a invité les membres de la CECC à réfléchir et à donner suite au texte *Grandir ensemble dans l'unité et la mission – Bâtir sur 40 ans de dialogue entre anglicans et catholiques romains*.
- h) En lien avec la Commission de théologie et la Commission pour le droit canonique, la Commission a continué cette année de réfléchir à la question de la validité du baptême administré dans les communautés ecclésiales où le recours à la formule trinitaire pose question et sur les conséquences pastorales de cette situation pour l'Église catholique. On a dressé une liste d'églises et de communautés en fonction de la validité ou de l'invalidité du baptême.
- i) L'exploration réfléchie de l'idée d'instituer un dialogue spécifiquement religieux entre juifs et catholiques revêt une importance considérable. La CECC participe actuellement à la Consultation canadienne entre les chrétiens et les juifs, avec d'autres groupe chrétiens membres du Conseil canadien des Églises. S'il est vrai que ce dialogue aborde un aspect important des rapports avec les juifs, la dimension proprement religieuse pourrait être mieux servie par un dialogue théologique bilatéral.

- j) La Commission se prépare à accueillir – c’est son tour – la Consultation Théologique entre les orthodoxes et les catholiques en Amérique du Nord : la rencontre aura lieu à Montréal du 23 au 25 octobre 2008.

Septembre 2008

Membres de la Commission

NN. SS.: John Boissonneau, président
 Claude Champagne, O.M.I.
 Eugene J. Cooney
 Martin Veillette

Personnel

M. Jonas Abromaitis, coordonnateur, Bureau pour les relations ecclésiales et la doctrine
S. Lorraine Caza, C.N.D., consultante
M. Sylvain Destrempe, conseiller théologique principal
M. Bede Hubbard, secrétaire de la Commission